

Paris, le 6 mai 2020

DÉCONFINEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE
MODALITÉS DE RECOURS AUX TRANSPORTS
COLLECTIFS POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE
D'ACTIVITÉ PAR LE DIALOGUE SOCIAL

L'Union régionale CFDT Île-de-France, la CFTC Île-de-France, les organisations patronales régionales (Medef, CPME, U2P), le Préfet de région, le Conseil régional d'Île-de-France, la Ville de Paris, Île-de-France mobilités, la RATP, Transilien SNCF, l'Amif, la CCI Paris-IDF, les chambres régionales de métiers et de l'artisanat ont décidé de s'engager ensemble pour contribuer à organiser la reprise des activités économiques en maîtrisant le flux de personnes appelées à se déplacer dans les transports en commun en Île-de-France.

Vous trouverez ci-joint le document précisant les « **Modalités d'organisation en Île-de-France pour le recours aux transports en commun en période de déconfinement** ».

La priorité est donnée à la protection des travailleurs et à la prévention de la contamination au COVID-19 dans le cadre de la reprise d'activité.

Parmi les mesures prises, il s'agira de :

- Maintenir un **taux de télétravail le plus élevé possible** et encourager une **reprise très progressive des activités présentielle**s pour limiter le nombre de salariés dans les transports en commun ;
- Organiser l'**étalement des horaires d'arrivée et de départ des lieux de travail** pour éviter les concentrations trop importantes ;
- Veiller à la mise à disposition d'équipements de protection, notamment de **masques** dans les entreprises ;
- Favoriser les **modes de transports alternatifs** autant que possible.

Ces dispositions feront l'objet d'un **dialogue social interne à l'entreprise**, pour assurer une adhésion de tous et la soutenabilité des organisations dans la durée.

Les partenaires sociaux signataires s'engagent à **associer les instances représentatives du personnel** à la préparation de programmes de reprise d'activité dans les entreprises.

L'Union régionale CFDT Île-de-France **diffusera largement ces dispositions auprès de ses élus et représentants du personnel** et leur apportera son appui pour mener les négociations de protocoles de reprise d'activité.

L'Union régionale CFDT Île-de-France sera vigilante lors des réunions de suivi prévues.

Enfin, dans les prochaines semaines, l'État proposera aux partenaires sociaux franciliens l'ouverture de **concertations sur l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels** pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise.

CONTACT

Philippe LENGRAND,
secrétaire général
CFDT Île-de-France
06 72 91 35 13
plengrand@iledefrance.cfdt.fr